

**A NE REMPLIR QU'EN CAS D'IMPOSSIBILITE D'INSCRIPTION EN LIGNE
ACCESSIBLE SUR LE SITE : GEOMBPL.COM**

Rubrique MM-Osteopathie -> Inscription -> aux Cours
Ou accès direct par l'URL : www.geombpl.com/MMO-Inscription.php



**BULLETIN D'INSCRIPTION
GEOM - BPL
1 - 2 - 3 - 4 - Perf**

Le Docteur NOM :

Prénom :

demeurant :

Ville :

Code Postal :

Tél :

Portable :

Courriel :

Date :

Signature :

*Cachet professionnel
ou numéro d'inscription à l'ordre
ou numéro d'étudiant*

Demande son inscription à l'enseignement en Médecine Manuelle – Ostéopathie Médicale du
GEOM BPL (*)

- Modules de base :

BPL 1

BPL 2

- Modules de perfectionnement :

BPL 3

BPL 4

BPL

Perf

⇒ Montant des frais pédagogiques 2021-2022 *:

Pour les médecins libéraux :

- 1840 € en un seul chèque, à l'ordre du GEOM BPL présenté à l'encaissement en novembre 2021

- 1980 € en six chèques, à l'ordre du GEOM BPL à fournir à l'inscription et répartis comme suit :
- six chèques de 330 € présentés à l'encaissement de novembre 2021 à avril 2022

Pour les internes en médecine et médecins non thésés :

- 1040 € en un seul chèque, à l'ordre du GEOM BPL présenté à l'encaissement en novembre 2021

- 1140 € en six chèques, à l'ordre du GEOM BPL à fournir à l'inscription et répartis comme suit :
- six chèques de 190 € présentés à l'encaissement de novembre 2021 à avril 2022

Pour les médecins bénéficiant d'une convention de formation continue (médecins salariés) * :

- 2250 € en un seul versement après accord de prise en charge par l'organisme.

ET joint au bulletin d'inscription un chèque de 50 € pour Frais administratifs, en sus des frais d'inscriptions, à verser une seule fois, à l'inscription et non remboursés.

Frais administratifs gratuits pour les internes et médecins non thésés sur justificatif

* Merci de mettre une croix dans la case de votre choix, une convention de formation correspondante vous sera adressée par retour, et devra être retournée, signée, indispensable à la validation de votre formation. Elle devra être accompagnée d'une photo d'identité et des chèques correspondants à l'ordre du GEOM BPL.

Groupe d'Enseignement d'Ostéopathie Médicale Bretagne – Pays de Loire

23 rue Hoche 49100 ANGERS Courriel : president@geombpl.com

Association loi 1901 - SIRET 820 045 003 00010

Association enregistrée sous le n° 52 49 03270 49 auprès du Préfet de région de Pays de la Loire

« cet enregistrement ne vaut pas agrément par l'Etat »

Site : WWW.GEOMBPL.COM